

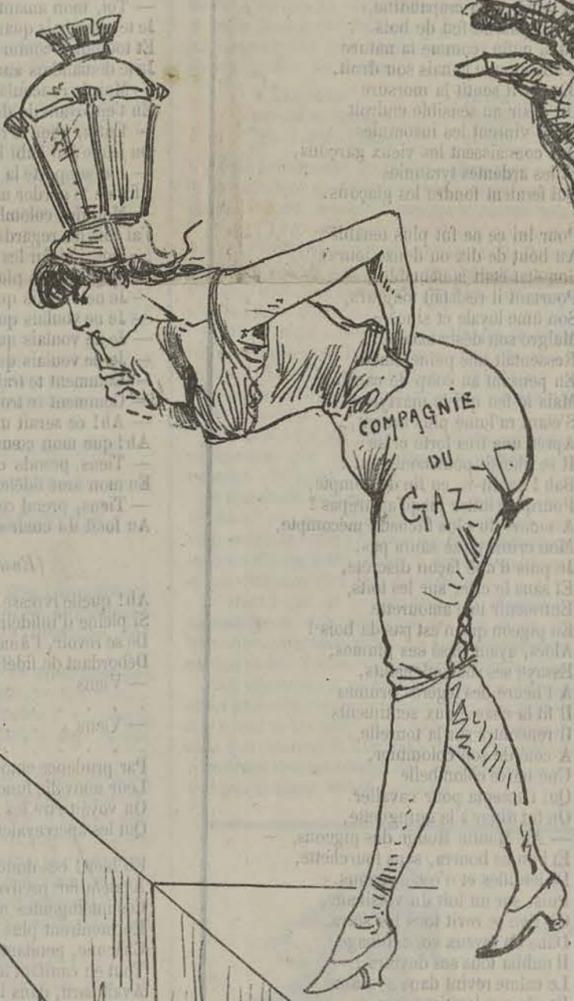
FRONDEUR

SATIRIQUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

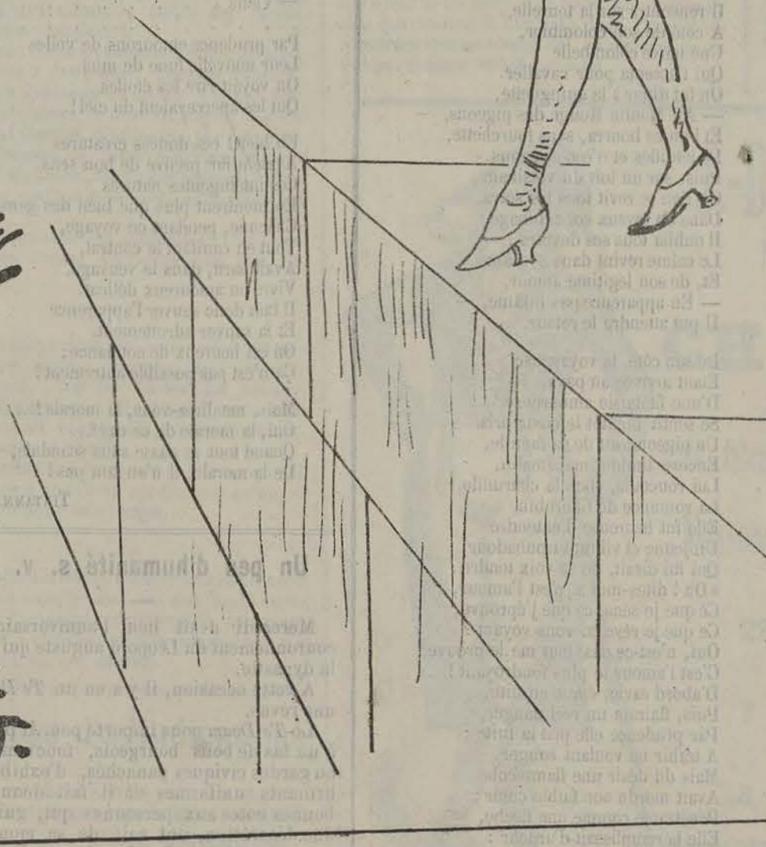
LES SAMEDIS 10 C^{mes} LE N°



QUESTION DU GAZ



LA QUESTION DU GAZ



Chronique universitaire
L'abonnement...
L'abonnement...
L'abonnement...

ABONNEMENT :

Un an fr. 5 00
Franco par la Poste

Bureaux

12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :

Six mois fr. 2 75

RECLAMES :

La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Mieux vaut tard.....

La commission du travail vient de se décider à faire une chose que la bourgeoisie aurait dû faire depuis longtemps. Au lieu de s'obstiner à tenir les ouvriers à l'écart, elle les a appelés à faire partie de la commission d'enquête, les conviant à prendre part à ses travaux.

Voilà qui est bien.

Nous sommes de ceux qui avons toujours soutenu que pour se montrer réellement conservatrice — dans le bon sens du mot — la bourgeoisie devrait s'unir à la classe ouvrière au lieu de la dominer et de l'opprimer.

Qu'on le désire ou qu'on le craigne, l'avènement des classes populaires au pouvoir est inévitable, nul ne peut le contester sérieusement. Or, si une révolution économique doit se produire, ne vaut-il pas mieux, qu'au lieu d'essayer d'enrayer le mouvement, la bourgeoisie, en y prenant part, s'efforce de le diriger, de le maintenir dans des limites raisonnables.

Les coups de fusil ne sont pas des solutions et ce n'est pas en voyant les cadavres des ouvriers fusillés par la troupe, que les malheureux vont se calmer. Quelle forte que soit l'armée, elle finirait certainement par être vaincue dans une lutte de classes, par la formidable armée des misérables.

Dès lors, pourquoi ne pas tenter la conciliation ?

Si les ouvriers n'arrivent à faire reconnaître leurs droits qu'après des luttes violentes, s'ils doivent vaincre la bourgeoisie pour obtenir leur émancipation, il est certain que, vainqueurs, ils se livreront à des représailles. Et qui peut savoir à quels excès pourraient se porter, au lendemain de luttes sanglantes, de pareilles masses indisciplinées !

Que la bourgeoisie le comprenne donc, c'est son intérêt bien entendu qui l'exige. Elle doit, tant qu'il en est temps encore, renoncer volontairement à ses privilèges, si elle ne veut se voir supprimée elle-même en même temps qu'eux.

La commission d'enquête vient, sous ce rapport, de donner un bel exemple. Les bourgeois qui la composent avaient seuls été choisis par le gouvernement, à l'exclusion des ouvriers. Or, ils n'ont pas voulu de ce privilège et, d'eux-mêmes, ils ont convié des ouvriers à prendre part à leurs travaux. Nous le répétons, voilà qui est bien — et qui contribuera à l'apaisement du pays, beaucoup mieux que ne pourraient le faire les bayonnettes du général Vandersmissen. H. P.

Nous prions instamment les personnes à qui nous envoyons le Journal à l'essai de bien vouloir le renvoyer si elles ne désirent pas s'abonner.

Nous rappelons que le prix d'abonnement est réduit à 3 francs pour un an et 2 frs. 75 pour six mois.

Amours de pigeons.

Un pigeon aimait sa colombe,
La colombe aimait son pigeon,
Mais un matin, comme une bombe,
La colombe, du vieux donjon
Qui leur servait de domicile,
Partit en disant à son ami :
« Chéri, ne te fais pas de bile,
Je pars pour un mois et demi.
Pour des affaires de famille
Je vais au pigeonnier natal ;
Et je veux que l'on me fusille
Si ce voyage, ennui fatal,
N'est pas la plus triste corvée
Qui puisse s'abattre sur moi ;
Puisque, par le sort entravée,
Je ne puis le faire avec toi.
Je l'écrirai de longues lettres
Où je te dirai mon amour
Et sur des feuilles de deux mètres,
Tu me répondras jour par jour,

Mon chéri, tu seras bien sage,
Et tu n'iras pas voltiger
Vers les colombes de passage :
Tu sais, ce serait m'outrager.
C'est dit, tu seras fidèle
Et tu me garderas ton cœur :
Enfin, tu seras un modèle
De petit pigeon pas trompeur.
Adieu ! baise bien ta pigeonne,
Baise-la bien, plus fort, encore !
Je te reviendrai bien mignonne...
Dit-elle en prenant son essor.

N'ayant pu dire une parole,
Absolument abasourdi,
Devant son bonheur qui s'envole
Le bon pigeon reste étourdi.
Bien longtemps sa prunelle humide
Fixa la ligne d'horizon !...
Puis, dans son logis triste et vide
Il rentra tout comme en prison.
Fuyant le jour et cherchant l'ombre,
Ne pouvant supporter le bruit,
Il vivait soucieux et sombre.
Malheureux le jour et la nuit.
Car, dans ses souffrances sans trêves,
Ne lui laissant aucun repos,
Il faisait de bien vilains rêves,
Sitôt qu'il avait les yeux clos.
Tantôt, dans des lieux où l'on dîne,
Il se voyait aux petits pois ;
Et tantôt, à la crapaudine,
Il rissolait au feu de bois.
Puis, enfin, comme la nature
N'abandonne jamais son droit,
Bientôt il sentit la morsure
Du désir au sensible endroit.
Alors vinrent les insomnies
Que connaissent les vieux garçons,
Et les ardentés tyrannies
Qui feraient fondre les glaçons.

Pour lui ce ne fut plus tenable
Au bout de dix ou douze jours.
Son état était lamentable,
Pourtant il résistait toujours,
Son âme loyale et sincère,
Malgré son désir exécuté,
Ressentait une peine amère
En pensant au coup de canif.
Mais le feu qui le martyrise
S'étant ralenti plus ardent,
Après une très forte crise
Il se choisit pour confident :
Bah ! se dit-il, en fin de compte,
Pourquoi lutter jusqu'au trépas ?
A moins du plus fâcheux mécompte,
Mon crime ne se saura pas.
Je puis d'une façon discrète,
Et sans le crier sur les toits,
Entretenir une amourette
En pigeon qui n'est pas de bois !
Alors, ayant lissé ses plumes,
Essayé ses roucoulements,
A l'heure des légères brumes
Il fit la chasse aux sentiments.
Il rencontra sur la tourelle,
A côté de son colombier,
Une naïve colombelle
Qui l'accepta pour cavalier.
On fut dîner à la guinguette,
— Au Moulin Rouge des pigeons, —
Et l'on se bourra, sans fourchette,
De lentilles et d'escourgeons.
Puis, sur un toit du voisinage,
Où l'on se revit tous les soirs,
Dans un joyeux concubinage
Il oublia tous ses devoirs !
Le calme revint dans son âme
Et, de son légitime amour,
— En apparence pas infâme, —
Il put attendre le retour.

De son côté, la voyageuse
Étant arrivée au pays,
D'une fantaisie amoureuse
Se sentit bientôt le cœur pris.
Un pigeonneau de sa famille,
Encore timide, mais malin,
Lui roucoula, sous la charmillie,
La romance de Chérubin,
Elle fut heureuse d'entendre
Un jeune et vibrant troubadour,
Qui lui disait, de sa voix tendre :
« Oh ! dites-moi si c'est l'amour,
Ce que je sens, ce que j'éprouve,
Ce que je rêve en vous voyant ?
Oui, n'est-ce pas, tout me le prouve,
C'est l'amour le plus foudroyant !... »
D'abord ravie, émue ensuite,
Puis, flairant un réel danger,
Par prudence elle prit la fuite ;
A trahir ne voulant songer.
Mais du désir une flamme
Avait mordu son faible cœur ;
Pénétrante comme une flèche,
Elle le remplissait d'ardeur :
Plus de nuits calmes et paisibles,
Plus de repos, plus de sommeil,
Des souffrances intraduisibles
La poursuivaient même au réveil.

A tous les instants sa pensée
Se reportait vers le plaisir.
Et, dans une fièvre insensée,
Elle aspirait à le saisir.
Car, après tout, se disait-elle,
Qui, loin d'ici, pourra savoir
Si je fus ou non criminelle,
Si je fus traître à mon devoir ?...
Et sur le vieux toit d'une ferme,
Le lendemain, dans un chesneau,
On put voir, se caressant ferme,
La colombe et le pigeonneau !...
Trouvant agréable la chose,
Notre colombe, pour sa part,
Vit, sans remords, la vie en rose,
Jusqu'à l'instant de son départ.

Elle revint à tire d'ailes
Au colombier des vieux amours ;
Et les deux amants infidèles
Se prodiguèrent des mamours :
— Enfin, je te revois, chérie !
— Enfin, je te revois, chérie !
Du voyage je suis guérie.
— Oh ! moi, j'en suis pas guéri.
J'ai tant souffert de ton absence
Que j'ai pensé perdre les yeux !
— Oh ! mon chéri, que l'abstinence
En amour est mal affreux !
Je te voulais quand la nuit tombe,
Toi, mon pigeon, mon seul amour !
— Toi, mon amante, ma colombe,
Je te cherchais quand vient le jour !
Et toujours, comme une âme en peine,
Je te demandais aux échos !
— Moi, je roucoulais dans la plaine
En l'envoyant de doux bécoets ?
— Enfin, pour te rester fidèle,
Du jeûne j'ai subi la loi !
— J'ai supporté la faim cruelle
Afin de te garder ma foi !
— Moi, des colombes amoureuses,
J'ai fui les regards langoureux ?
— Moi, j'ai fui les phrases charmeuses
Des pigeons les plus amoureux !
— Je ne voulais que toi, mignon !
— Je ne voulais que toi, mignon !
— Je ne voulais que ma pigeonne !
— Je ne voulais que mon pigeon !
— Comment te trahir mon amie !
— Comment te tromper mon ami !
— Ah ! ce serait une infamie !
Ah ! que mon cœur aurait gémi !
— Tiens, prends ce que je te réserve
En mon âme fidèlement !
— Tiens, prend ce que je conserve
Au fond du cœur si constamment !

(Ensemble)

Ah ! quelle ivresse, dans la vie
Si pleine d'infidélité,
De se revoir, l'âme ravie
Débordant de fidélité !
— Viens !
— Viens !
Par prudence entourons de voiles
Leur nouvelle lune de miel...
On voyait rire les étoiles
Qui les apercevaient du ciel !...

Eh bien ! ces douces créatures
Avaient fait preuve de bon sens.
Ces intelligentes natures
En montent plus que bien des gens.
Chacune, pendant ce voyage,
Tout en canifant le contrat,
Avait paru, dans le veuvage,
Vivre en amoureux délicat.
Il faut donc sauver l'apparence
Et la sauver adroitement.
On est heureux de confiance ;
Ça n'est pas possible autrement !

Mais, me direz-vous, la morale?...
Oui, la morale de ce cas?...
Quand tout se passe sans scandale,
De la morale, il n'en faut pas !

TINTAMMARE.

Un peu d'humanité s. v. p.

Mercredi avait lieu l'anniversaire du couronnement du Léopold auguste qui fonda la dynastie.

A cette occasion, il y a eu un *Te Deum* et une revue.

Le *Te Deum* nous importe peu. Il procure à un tas de bons bourgeois, fonctionnaires ou gardes civiques panachés, d'exhiber de brillants uniformes et il fait donner de bonnes notes aux personnes qui, guignant une décoration, ont soin de se montrer à toutes les cérémonies de ce genre. Du reste, il ne gêne personne.

Il n'en est pas de même, malheureusement, de la revue.

Celle-ci aurait coûté la vie à plusieurs soldats que nous n'en serions point surpris.

Par un soleil capable de durcir les cerveaux les plus mous — y compris celui du ministre de la guerre — des milliers de pauvres soldats ont dû stationner et parader sur les boulevards les moins ombragés que l'on ait pu trouver. Les malheureux, en grande tenue — c'est-à-dire en vêtements d'hiver — et sac au dos, ont dû subir une chaleur que les gens vêtus de coutil pouvaient à peine supporter. L'heure, d'ailleurs, avait été admirablement choisie : midi !

En France, du moins, le 14 juillet, la revue a eu lieu après quatre heures — bien qu'il fit moins chaud la qu'ici mercredi. Ici les pauvres soldats, qui ont enduré ce supplice, tombaient comme des mouches. Sur tous les trottoirs, on ne voyait que des soldats malades, frappés d'insolation.

Il nous semble que l'on ne ferait pas preuve d'une humanité exagérée en n'exposant pas à une température meurtrière les pauvres diables que le sort a fait soldats.

Certes, s'il y avait nécessité, nous comprendrions que les chefs passassent outre, mais comme de semblables parades n'ont d'autre but que de permettre aux officiers supérieurs de poser devant le public, il nous semble que des considérations d'humanité devraient bien passer avant de simples raisons de vanité.

Si le goudron, sous toutes ses formes, si les pâtes et sirops de toute espèce ne vous ont pas guéri de votre rhume, catarrhe, bronchite ou difficultés de la respiration, les *Pilules du Dr Maurice*, de Paris, non-seulement vous soulageront, mais vous guériront en peu de temps. On les trouve à la pharmacie de la Croix-Rouge, de L. Burgers, Pont-d'Île, 16, qui les expédie partout franco contre 15 timbres de 10 centimes.

Chronique universitaire.

Nous avons reçu une circulaire, signée par un groupe d'étudiants, nous conviant à contribuer, par notre obole, à l'organisation en faveur de l'éminent M. Trasenster, d'une manifestation monstre dans le genre de celle dont M. Nypels fut naguère le héros.

Nous ne savons si c'est réellement le comité organisateur qui nous a adressé la dite circulaire mais, dans tous les cas, nous devons déclarer que nous sommes peu disposés à mettre la main à la poche en l'honneur de M. Trasenster lequell, en sa qualité de fort budgétivore, nous a déjà coûté assez d'argent sans cela.

La circulaire a beau nous affirmer que le dit M. Trasenster a rendu des services à la science et à l'enseignement supérieur, nous avons de la méfiance.

Nous connaissons un certain nombre de Trasenster. L'un a brillé comme canotier, un autre a redécouvert l'Amérique muni d'un subsidie lui octroyé à cet effet par le gouvernement doctrinaire ; enfin, un troisième a fort bien soigné ses petites affaires, administrant de nombreuses sociétés anonymes, tout en touchant avec régularité un certain nombre de traitements, dont un, notamment, pour un cours qu'il ne donnait pas — ce dont les étudiants se félicitaient joliment.

Dans tout cela, nous cherchons en vain un savant.

Il est vrai que peut être il existe quelque part un autre Trasenster que nous ne connaissons pas, un Trasenster pétri de science, mettant l'intérêt des études supérieures au dessus de ses intérêts et de ses sympathies personnelles, un Trasenster qui ne s'est jamais laissé guider par l'esprit de coterie, un Trasenster enfin qui n'a jamais tenté d'abuser de sa position pour peupler une université de ses créatures et de ses enfants.

Si ce Trasenster existe, notre souscription est prête, mais s'il s'agit d'un des Trasenster connus, nous préférons consacrer nos cent sous à l'achat d'une toile de Kronké !
CLAPETTE.

PUBLICITE

Nous croyons devoir rappeler que toutes les communications relatives aux réclames et annonces que l'on désire faire insérer dans le *Frondeur*, doivent être adressées à l'administration du journal, rue de l'Étuve, 12.

Nous croyons devoir faire remarquer en même temps aux négociants, restaurateurs et en général, à toutes les personnes qui usent de la publicité des journaux, que le *Frondeur* — répandu dans tout le pays et en tous cas le plus lu des journaux de Liège — reste, en sa qualité de journal hebdomadaire illustré, en circulation pendant toute une semaine et qu'il est même souvent conservé en collections. On peut donc affirmer que l'annonce dans un seul numéro du *Frondeur* équivaut à l'insertion d'une annonce dans un journal quotidien pendant toute une semaine.

Le tarif des annonces est publié en tête du journal, mais lorsqu'il s'agit de plusieurs insertions de notables réductions peuvent être faites.

Le texte d'une annonce doit être adressé le jeudi soir au plus tard à l'administration, pour être insérée dans le numéro paraissant la même semaine.

Nous souhaitons la bienvenue au *Journal des Chemins de fer*, qui vient d'être fondé dans le but de défendre les intérêts des employés et des ouvriers des chemins de fer, intérêts si souvent sacrifiés à d'inavouables intérêts financiers et politiques.

Ce journal est dirigé par M. Henri Bertiaux. C'est dire que les classes sacrifiées trouveront en notre nouveau confrère un défenseur ardent et convaincu.

Un peu de modestie, mons Légius!

On sait que l'adjudication publique de l'entreprise de la fabrication du gaz vaudra aux liégeois une forte diminution du prix du gaz.

Aussi la *Gazette de Liège*, essaye-t-elle de s'attribuer tout l'honneur du résultat obtenu et, samedi dernier, par l'organe suave de Légius, elle déclarait que c'était grâce à la *Gazette* et à ses amis, que le principe de l'adjudication avait triomphé.

Maitre Légius, vraiment, se fait la part trop belle.

Assurément, il a contribué, au même titre que beaucoup d'autres, à faire triompher le principe de l'adjudication publique, seulement, ce n'est pas lui certes qui a déterminé — particulièrement dans le parti libéral — ce courant d'opinion qui a forcé le Conseil à renoncer à traiter directement et sans adjudication avec la compagnie Orban.

Et puisque Légius nous y force, nous nous permettrons de rappeler que bien avant la *Gazette de Liège*, le *Frondeur* a critiqué — et réfuté point par point — le rapport de M. Mahiels, conduisant à l'admission des propositions de la compagnie Orban.

De même, c'est notre rédacteur en chef qui, le premier, dans le meeting organisé par la Chambre de commerce et présidé par M. Goebel, a pris la parole en public pour défendre le principe de l'adjudication publique, en faveur duquel il fit voter par l'assemblée un ordre du jour, malgré l'opposition de plusieurs orateurs.

La *Semaine Industrielle* également a fortement contribué à amener l'enterrement des propositions de la compagnie Orban.

Sans doute nous n'avons fait que notre devoir de bons citoyens et nous ne tirons pas vanité de la part que nous avons prise à la campagne anti-orbanesque. Seulement, nous ne voulons pas non plus que la *Gazette* transforme en un triomphe politique pour son parti, une victoire à laquelle les catholiques n'ont pris qu'une part restreinte.

Ajoutons que nous n'étions pas guidés, nous, par un intérêt politique, tandis que la *Gazette*, après avoir combattu le collège Warnant, adversaire de l'adjudication, tourna casaque quand un Collège partisan de l'adjudication arriva au pouvoir; à partir de ce moment, la *Gazette* ne cessa de démolir avec acharnement le cahier des charges présenté par ce nouveau collège en répétant, après M. Warnant, que personne ne se présenterait à l'adjudication.

La *Gazette* n'avait donc vu, dans toute cette affaire du gaz, qu'un moyen de combattre une administration libérale.

Assurément, Légius usait de son droit. Seulement il aurait tort, maintenant, de se poser en triomphateur désintéressé et de se couronner lui-même de lauriers.

Un peu de modestie, mons Légius.

Bibliographie.

Sommaire de la WALLONIE (n° 2).

Fou, Pierre M. Olin. — *L'Elfe des Forêts*, Auguste Vierset. — *L'Infatigable pêcheur*, Hector Chainaye. — *La vierge wallonne*, Albert Mockel. — *Lia*, Fritz Ell. — *Choc-kier*, Célestin Demblon. — *Miette*, Rédac. — *Fleur funèbre*, F. Severin. — *Le théâtre de Bayreuth*, Octave Maus. — *Scènes d'antan*, Fritz de l'Aulnoie. — *Chronique artistique*, le salon de Namur.

La *Wallonie* est en vente au prix de 50 centimes la livraison.

L'accident de Maria.

La charmante Maria de Folleure vient d'être victime d'un accident vraiment affreux.

Tout le monde connaît la jolie Maria, on la connaît même depuis trop longtemps, affirmant les jalouses camarades qu'elle ne voit pas sans dépit s'éterniser sa jeunesse et sa beauté.

Les plus méchantes ajoutent même qu'elle sait ce qu'il lui en coûte chez le parfumeur. Quoi qu'il en soit, il est avéré que Maria de Folleure a les plus jolies dents du monde et les plus beaux cheveux blonds dorés.

Dernièrement, la belle enfant partit pour la mer, et des-entit dans un des meilleurs hôtels, où sa beauté et son excentricité firent quelque sensation.

Elle n'eut point de peine à éclipser les quelques rivales qu'elle rencontra à la table d'hôte.

Tout allait donc pour le mieux; la charmante avait même tourné la tête à un vicomte des plus authentiques qui achevait de croquer l'héritage d'une tante dans les différentes villes d'eaux.

Maria n'était point femme à se rendre tout de suite; et avant de capituler, elle savait l'art d'engluier gentiment sa victime.

Elle y était du reste parvenue rapidement; le vicomte était arrivé au paroxysme de la passion, lorsqu'un cruel accident arriva à la pauvre jeune femme.

Une nuit, pendant son sommeil, un voleur s'était introduit, on ne sait comment, dans sa chambre et avait dérobé une caisse très précieuse et à laquelle Maria tenait beaucoup, si on en juge par la douleur que lui causa cet événement.

En effet, à partir de ce moment, elle resta renfermée chez elle, poussant des soupirs et refusant de voir qui que ce fût.

Les domestiques de l'hôtel qui lui montaient à manger dans sa chambre racontèrent à ce sujet des choses effroyables.

La blonde et rieuse Maria, qui aimait tant à découvrir dans un rire clair la rangée de perles qui ornaient ses gencives, Maria était morne maintenant et ne desserrait plus ses lèvres pâlies.

On savait qu'elle avait envoyé une dépêche à Paris et qu'elle attendait impatiemment la réponse.

Voilà tout. Quel trésor avait-on donc dérobé à la pauvre?

Le troisième jour depuis l'événement, le garçon qui lui portait à déjeuner dans sa chambre s'aperçut avec stupeur qu'elle avait des cheveux blancs.

Il cita même ce fait comme une preuve de l'influence que peut avoir le chagrin sur le système capillaire.

La belle s'aperçut sans doute, elle aussi, du ravage causé sur sa personne par la douleur, car elle s'enfuit au plus vite.

A peine était-elle partie que le vicomte, inconsolable de la perte de sa belle, recevait une petite cai se accompagnée d'un billet ainsi conçu:

« Cher vicomte,

« Si vous allez rejoindre votre belle Maria, veuillez lui remettre cette petite caisse qui doit bien lui manquer.

« Je la lui avais enlevée pour vous la remettre: un amoureux est toujours enchanté d'avoir quelque souvenir de sa belle.

« Une que vous avez dédaignée: »

Le vicomte, très intrigué, ouvrit la caisse. Elle contenait un râtelier magnifique, celui que Maria enlevait chaque soir avant de se coucher et qu'elle serrait précieusement.

Plus de nombreux flacons de teinture, ainsi que du rouge pour les lèvres; enfin toute la jeunesse de l'infortunée.

Le vicomte, un peu désillusionné, conçut pourquoi sa belle ne riait plus, et pourquoi ses cheveux avaient si rapidement changé de nuance.

L. CHEVALIER.

Fêtes et concerts.

La commission des fêtes, que l'on oubliait un peu, a donné signe de vie en organisant à Liège un concert par la musique des guides — rien que cela.

Comme la commission a été spécialement constituée dans le but d'attirer les étrangers à Liège — et de les y retenir — c'est à dire de les acclimater, le choix du *Jardin d'acclimatation* s'imposait.

C'est donc dans ce superbe jardin qu'a eu lieu le concert des guides. Comme toujours, l'excellente phalange musicale dirigée par M. Staps a obtenu le plus vif succès, succès absolument justifié, d'ailleurs, par les qualités maîtresses de cette musique remarquable. A signaler, particulièrement, l'exécution des *maîtres chanteurs*, admirable de correction.

La foule énorme qui assistait au concert a trouvé très réussi l'éclairage au gaz du jardin.

Demain dimanche, au *Jardin d'acclimatation* encore, Léona Dare se fera enlever, *coram populo...* par un ballon. La célèbre aéronaute, au moment du départ, se tiendra simplement au moyen de ses dents au trapèze fixé sous la nacelle.

Voilà certes une machoire solide et quand Léona Dare a une dent contre quelqu'un — ça doit être pour longtemps.

Le beau jardin de la *Crèmerie de la Sauvenière* est envahi chaque soir par une foule nombreuse et l'original orchestre de tziganes, qui s'y fait entendre à présent, obtient un succès aussi vif que mérité.

A propos d'adjudications

En réponse à un article publié la semaine dernière, nous avons reçu la lettre suivante:

Liège le 21 juillet 1886.

Cher monsieur Peclers, Dans le numéro du *Frondeur* du 17 courant, vous rapportez un article de la *Chronique des Travaux*

publics, relatif à l'adjudication du château-d'eau de Sainte-Walburge, et qui contient à mon égard une insinuation malveillante. Vous trouverez avec la présente la réponse que j'adresse ce jour à la *Chronique des Travaux publics*.

Je vous serai également obligé de la publier dans le prochain numéro de votre journal.

Agréer, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

J. CHANTRAINE, Ingénieur et conseiller communal.

A. M. le Directeur de la *Chronique des Travaux publics, etc.*, 6, rue du Poinçon, Bruvelles.

Monsieur,

Je viens de lire dans un journal de notre ville, le *Frondeur*, un article que vous publiez dans votre numéro du 11 courant, et relatif à l'adjudication, par la ville de Liège, d'un château-d'eau à installer à Sainte-Walburge. La dernière partie de cette relation contenant une insinuation malveillante à mon égard, il est de mon devoir de le relever en faisant connaître les faits tels qu'ils sont et tels qu'ils se sont passés.

Le cahier des charges spécial de cette entreprise stipule, (art. 12, page 6), que « les concurrents remettront au Collège des bourgmestre et échevins, du 25 au 30 avril 1886, leurs projets et propositions, sous pli cacheté », et l'art. 26, page 12, porte que « toutes les clauses, conditions, pénalités, etc., contenues dans le cahier des charges dressé le 1^{er} décembre 1885... sont applicables au présent concours, pour autant qu'il n'y soit pas dérogé par le présent programme et cahier des charges. »

Il est indiscutable qu'en vertu de l'art. 12 précité, aucune heure n'était fixée dans la journée du 30 avril pour l'ouverture des soumissions, et que les concurrents avaient toute la journée du 30 (pendant les heures de bureau) pour remettre leurs offres. Par conséquent, les offres de la Société de Sclessin et de la maison V^e Frédéric, remises au Secrétariat dans la journée du 30 avril, sont tout aussi régulières que celles des autres concurrents.

Je n'entends toutefois pas justifier le fait de l'ouverture de certaines soumissions, le 30 avril, à midi. D'après la teneur de l'art. 6, aucune soumission, à mon avis, ne devait être ouverte le 30 avril.

Voilà pour le principe. Mais en fait, que s'est-il passé? C'est que les offres de la Société de Sclessin et de la maison V^e Frédéric sont respectivement inférieures à celle de M. Lambotte de 22 1/2 p. c. et de 30 p. c. Voici les chiffres:

M. Lambotte	46.000 francs.
Société de Sclessin	42.400 »
Veuve Alph. Frédéric	44.190 »

Il suffit évidemment de lire ces offres pour avoir la certitude que les deux dernières firmes n'ont pas connu les prix présentés par leurs concurrents. Notez, d'autre part, que l'entreprise a été adjugée à la Société de Sclessin, dont le projet a été trouvé supérieur à ceux des autres concurrents, car il s'agissait non d'une simple adjudication, mais bien d'un concours public.

Quelques mots concernant la lettre que M. Lambotte se permet de faire publier, sans en avoir demandé l'autorisation à la Maison V^e Frédéric, ni même sans lui faire envoyer un numéro du journal qui la contenait.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, je ne supposais aucunement que des soumissions pussent être ouvertes le 30 à midi.

Le lendemain, dimanche 1^{er} mai, étant au café Venitien, vers midi, j'appris d'une personne qui avait assisté la veille à l'ouverture des soumissions, les propositions faites par les 4 autres concurrents et que vous rapportez dans votre article.

Le lundi 2 mai, je me trouvais à la Société de Sclessin pour une réception de fers, et là, M. Dewandre, directeur-gérant, me communiqua l'offre qu'il avait faite l'avant-veille pour le château-d'eau.

Voilà comment j'ai eu connaissance des diverses offres présentées pour cette entreprise, et nullement à la faveur de ma position de conseiller communal, ainsi que l'insinue M. Lambotte. Dans l'espèce, ma conscience et le sentiment des convenances ne me font pas, je pense, défaut à ce point.

D'autre part, l'usine V^e A. Frédéric appartient exclusivement à M^{me} Louise Frédéric et à ses enfants. J'y remplis seulement les fonctions d'ingénieur et la procuration limitée dont je suis investi depuis quelque temps n'a rien changé à ma situation. Dans ces conditions, la maison V^e Frédéric pouvait évidemment prendre part au concours, étant donné que je m'abstenais de toute délibération relative à cette entreprise.

Enfin, comme M. Lambotte est un ancien client de la maison V^e Frédéric, j'ai cru bien faire de lui renseigner que des offres inférieures à la sienne avaient été remises à l'Administration communale de Liège. J'ai été, j'avoue, très surpris de la ligne de conduite tenue à mon égard par M. Lambotte à ce sujet.

Je vous serai obligé, Monsieur le Directeur, de publier la présente dans votre plus prochain numéro.

Agréer, Monsieur, l'expression de mes civilités bien distinguées.

J. CHANTRAINE, Ingénieur et conseiller communal.

Villégiature. --- Hôtel de l'Ourthe à Durbuy.

Belle situation au bord de la rivière. Promenades pittoresques. Pension, 3 fr. 50 par jour.

Monsieur PAPY, hôtelier, place du Théâtre, à Liège, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que depuis le 1^{er} juillet son établissement est transféré rue Haute-Sauvenière, 2, et prendra le nom d'*Hôtel des Deux Fontaines*. On y trouvera tout le confortable désirable. Restaurant à prix fixe et à la carte. Table d'hôte à 1 heure. Téléphone, sonnerie électrique. Chambres pour voyageurs et familles.

SPÉCIALITÉ :

MALADIES DE LA PEAU et Maladies syphilitiques
Docteur DU VIVIER
Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège
CONSULTATIONS de MIDI à 2 Heures

Crèmerie de la Sauvenière

BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE et place St-Jean, 26.
Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,
Concert de Symphonie
Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.
Grands Salons
Pour Sociétés, Noces et Banquets.
JEUX D'ENFANTS.

GRAND DÉBIT DE LAIT
Saison extra — Bock Grüber
Liqueurs et limonades de 1^{er} choix.

Maison Joseph Thirion, mécanicien
Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris
3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables CRISTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la *Grande Maison de Parapluies*, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.



J.-D. HANNART & C^{ie}

MANUFACTURE

DE

CHAUSSURES

8, Mosdyk, Liège

Seule fabrique qui chausse le client directement

Maisons de Vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7 -- rue Nationale -- 7

BRUXELLES

53, rue de la Madeleine, 53

LES REPARATIONS SE FONT AU PRIX COUTANT INCROYABLE!

A PROPOS de l'ADMISSION DES OUVRIERS DANS LA COMMISSION D'ENQUETE



Ce que la bourgeoisie belge aurait dû faire
depuis longtemps!